

OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

JOURNALIER(-ÈRE) (VOIRIE) - SOIR
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Description sommaire de l'emploi :

Le titulaire sera appelé à exécuter différents travaux comportant la conduite et l'opération de différents véhicules motorisés à l'exception du balai mécanique, de la souffleuse à neige et de la rétro-excavatrice partie arrière. Il effectuera également des travaux de construction, d'entretien général des édifices municipaux, des parcs, de voirie municipale, d'enlèvement de la neige, de signalisation et de réseaux d'aqueduc et d'égouts.

- Effectue divers travaux de construction et d'entretien général des édifices municipaux tels que, réparations mineures, peinture, menuiserie, plomberie, soudure et autres ;
- Fait divers travaux d'asphaltage et de réparation du réseau routier de la municipalité ;
- Effectue des travaux d'épandage, d'aplanissement, de nivelage, de foulage, de chargement et de transport de terre, gravier et autres du même genre ;
- Installe les équipements à neige, procède au déneigement des rues, des trottoirs et des bornes-fontaines et effectue l'épandage de sel et d'abrasif ;
- Procède à l'entretien de tout le réseau d'aqueduc et d'égouts, détecte les entrées d'eau et les fuites d'eau, conduit et opère le véhicule servant à curer les égouts ;
- Effectue différentes réparations, débouche, vidange et lave les puisards des rues, les regards et les conduites d'égouts, utilise lorsque nécessaire la caméra dans les tuyaux afin de détecter les problèmes ;
- Procède à la vérification et à l'entretien des bornes-fontaines sur le territoire de la municipalité ;
- Pose et répare les panneaux de signalisation ;
- Assure l'entretien et la maintenance des fontaines dans les parcs ;
- Effectue divers travaux d'entretien des espaces verts, tonte de gazon, pose de la tourbe, passe le coupe-bordure et autres ;
- Vérifie les lumières des rues ;
- Procède à l'arrosage des patinoires ;
- Fait au besoin la signalisation lors de travaux exécutés par le service ;
- Utilise différents équipements, machineries et procède à l'inspection sécuritaire, au nettoyage et au lavage lorsque requis ;
- Effectue, au besoin, différentes vérifications aux stations de pompage des eaux usées, à l'usine d'épuration, au réservoir d'eau potable ainsi qu'à la station de surpression.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient tous les éléments exerçant une influence sur l'identification et l'évaluation de l'emploi.

Qualifications requises :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ;
- Minimum d'une (1) année d'expérience ;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 3) ;
- Détenir une attestation de formation du cours de sécurité : Travaux publics et construction.

Horaire de travail :

Horaire de soir du lundi au vendredi de 13 h à 20 h 30 et en période hivernale de 16 h à 23 h 30.

Rémunération et conditions de travail :

La rémunération est établie selon la classe 6 de l'annexe C et les conditions de travail sont celles déterminées par la convention collective.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature au plus tard le **23 mars 2026** au Service des ressources humaines par courriel à emploi@saintejulie.ca.

26-09 | Affichage interne du 16 au 23 mars 2026

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.